

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/07/2025 - 3458 - 2022 B 00877 - 921 681 730 - 4C IMMO

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

4C IMMO

8 BIS LA CORBINIERE HEBECREYON
50180 THEREVAL

SIREN : 921.681.730

Statut juridique : SASU

N° TVA : FR62921681730

INNOLIANCÉ CBA

SIREN : 343998530

3 RUE DU 11 NOVEMBRE, 15000 AURILLAC



Sommaire

Attestation	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé — Actif	11
Bilan détaillé — Passif	12
Compte de résultat détaillé	13
Annexes	14
Préambule	15
Principes et méthodes comptables	16
Postes du bilan et du compte de résultat	17
Clause Abandon Compte Courant Associé 4 Cimmo	23
Liasse fiscale	24

Attestation

Attestation sans réserve

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **18/11/2024**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 4C IMMO relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 13 259,21 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : -228,52 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des expert-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AURILLAC le 27/06/2025.

Christophe BERTRAND,
Expert-comptable

Fait à AURILLAC le 27/06/2025.

Adrien LESPINE,
Chef de mission

Bilan



Bilan passif

30/09/2024

		Net
	Capital	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
CAPITAUX PROPRES	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	- 771
	Subventions d'investissement	- 229
	Provisions réglementées	
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 000
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	TOTAL PROVISIONS (II)	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
	Emprunts et dettes financières diverses	12 259
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
	Dettes fiscales et sociales	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance	
	TOTAL DETTES (III)	12 259
	Écarts de conversion passif (IV)	
	TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)	13 259



Compte de résultat



Compte de résultat

30/09/2024

Net

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services		
		MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits		
		TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	
	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes		552
	Impôts, taxes, et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
PRODUITS FINANCIERS	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges		
		TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	552
			-552
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			
			TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)
			0

30/09/2024

Net

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)

-552

PRODUITS
EXCEPTION.

- Sur opérations de gestion
- Sur opérations en capital
- Reprises sur provisions et transferts de charges

324

TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)

324

CHARGES
EXCEPTION.

- Sur opérations de gestion
- Sur opérations en capital
- Dotations aux amortissements et aux provisions

TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)

324

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

- Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)
- Impôts sur les bénéfices (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

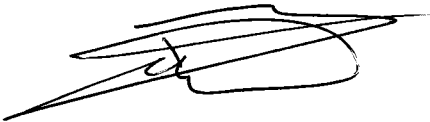
324

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

552

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

-229



Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

30/09/2024

Solde net

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)

ACTIF IMMOBILISÉ

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS	3 199
2610000010 - PARTS SOCIALES (100 %) DANS SAS SIPCO IMMOBILIER	3 000
2612000000 - PARTS SOCIALES DANS SCI BECHEVEL	100
2613000000 - PARTS SOCIALES DANS SCI SIPCO INVESTISSEMENT	99
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	8 575
2671000000 - CREANCES RATTACHEES A SAS SIPCO IMMOBILIER	790
2673000000 - CREANCES RATTACHEES A SCI BECHEVEL	5 700
2674000000 - CREANCES RATTACHEES A SCI SIPCO INVESTISSEMENT	2 085
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	11 774

ACTIF CIRCULANT

CRÉANCES

AUTRES CRÉANCES	86
4010000000 - FOURNISSEURS	86

DISPONIBILITÉS

DISPONIBILITÉS	1 399
5121001000 - CRÉDIT MUTUEL - COMPTE COURANT	1 399
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 485

CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)

ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)

TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	13 259
--	--------

Bilan détaillé — Passif

	30/09/2024
	Solde net
CAPITAUX PROPRES	
CAPITAL	2 000
1013000000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	2 000
REPORT À NOUVEAU	
REPORT À NOUVEAU	- 771
1190000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	- 771
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE
	- 229
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)
	1 000
	AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)
	PROVISIONS (II)
DETTES	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	12 259
1711000000 - DETTES RATTACHEES A SAS SIPCO IMMOBILIER	9 189
4551010000 - CLEMENT BOUGEOIS - COMPTE COURANT ASSOCIE	3 070
	TOTAL DETTES (III)
	12 259
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	13 259

Compte de résultat détaillé

30/09/2024
Solde net

	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	
CHARGES D'EXPLOITATION		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		552
6226000000 - HONORAIRES		504
6271000000 - FRAIS BANCAIRES		48
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	552
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-552
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		0
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-552
PRODUITS EXCEPTION.		
SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL		324
7780000000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		324
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	324
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		324
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	324
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	552
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-229



Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/09/2024** a une durée de **12** mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **13 259,21 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-228,52 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 000	8 774		11 774
(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1				
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice				
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice				
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette				

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				
(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent				
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice				
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice				
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice				

Tableau des filiales et des participations

Rubriques	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur BRUTE des titres détenus	Valeur NETTE des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
SIPCO IMMOBILIER	3 000	- 4 182	100		
SIPCO INVESTISSEMENT			99		
BECHEVEL			50		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL	3 000	- 4 182	249		

Rubriques	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
SIPCO IMMOBILIER	790		36 604	9 683	
SIPCO INVESTISSEMENT	2 085				
BECHEVEL	5 700				
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL	8 575		36 604	9 683	

La première date de clôture des SCI BECHEVEL et SIPCO INVESTISSEMENT est le 30/09/2025.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	8 575	8 575		
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	86	86		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	8 661	8 661		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	2 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	2 000	

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	2 000				2 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur				- 771	- 771
Dividendes					
Résultat de l'exercice	- 771		229	771	- 229
TOTAL	1 229		229		1 000

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...				
Emprunts et dettes financières divers	9 189	9 189		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	3 070	3 070		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 259	12 259		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contracté...	3 070			

Informations relatives au compte de résultat

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels	324	ABANDON PARTIEL CC ASSOCIE
TOTAL	324	
Charges exceptionnelles		
TOTAL		



Liasse fiscale



Convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune

Le 30/09/2024, Monsieur Clément BOUGEOIS en tant qu'associé a signé une convention d'abandon de compte courant afin de permettre à la société 4C IMMO de continuer son activité et de rendre à la société son équilibre financier lui permettant de sauvegarder ses intérêts.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

- Le créancier consent au débiteur un abandon partiel de la créance qu'il détient contre lui, à concurrence d'un montant de 323.72 € (Trois cent vingt-trois euros et 72 cents) ;

- Le présent abandon de créance est consenti sous condition de retour à meilleure fortune du débiteur.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise 4C IMMO - SIREN : 921681730						Néant ☐				
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 10				
						Exercice N clos le 30/09/2024				
ACTIF										
						Brut 1				
						Amortissements-Provisions 2				
						Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial					010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres					014		016		
	Immobilisations corporelles					028		030		
	Immobilisations financières (1)					040	11 774	042		11 774
	TOTAL I (5)					044	11 774	048		11 774
ACTIF CROULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production					050		052		
	Stocks marchandises					060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes					064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés					068		070		
						072	86	074		86
ACTIF CROULANT	Créances autres (3)					080		082		
	Valeurs mobilières de placement					084	1 399	086		1 399
	Disponibilités					092		094		
	Charges constatées d'avance					096	1 485	098		1 485
	TOTAL II					096	1 485	098		1 485
TOTAL GENERAL (I + II)						110	13 259	112		13 259
PASSIF								Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel							120		2 000
	Ecart de réévaluation							124		
	Réserve légale							126		
	Réserves réglementées							130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)					131		132		
	Report à nouveau							134		-771
	Résultat de l'exercice							136		-229
	Subventions d'investissement							137		
	Provisions réglementées							140		
	TOTAL I							142		1 000
TOTAL II							154			
Provisions pour risques et charges							156		9 189	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							164		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							166		
	Fournisseurs et comptes rattachés							172		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169		173		3 070
	Comptes courants d'associés							175		
	Autres dettes							174		
RENOIS	Produits constatés d'avance							176		12 259
	TOTAL III							176		12 259
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180				13 259
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		8 774	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184			

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise 4C IMMO - SIREN : 921681730										☐ N clos le 30/09/2024	
A - RÉSULTAT COMPTABLE											
Ventes de marchandises						209	0	210	0		
Production vendue biens				dont export et livraisons intracommunautaires		215	0	214	0		
Production vendue services						217	0	218	0		
Production stockée								222	0		
Production immobilisée								224	0		
Subventions d'exploitation reçues								226	0		
Autres produits								230	0		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	0		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234	0		
Variation de stock (marchandises)								236	0		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	0		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240	0		
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		0		immobilier		0	242	552	
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243	0	244	0		
Rémunérations du personnel								250	0		
Charges sociales								252	0		
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		0	254	0			
Dotations aux provisions								256	0		
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259	0	262	0		
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260	0				
Total des charges d'exploitation (II)								264	552		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)											
Produits financiers						(III)		270	-552		
Produits exceptionnels						(IV)		280	0		
Charges financières						(V)		290	324		
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347	0	300	0		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348	0				
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	0		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)											
								310	-229		
B - RÉSULTAT FISCAL											
				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	0	314	229		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316	0			
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318	0			
	Provisions non déductibles						322	0			
	Impôts et taxes non déductibles						324	0			
	Divers et intérêts excédentaires	247	0	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	0	330	0			
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier (Part de loyers de réintégration)		249	0	251	0					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	0					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	0					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	0					
	DEDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986	0	Zone franche urbaine	987	0			
France Ruralités Revitalisation (FRR)		181	0	Jeune entreprise innovante	989	0					
Zone restruct. défense		127	0	Zone revitalisation rurales	138	0					
Bassins d'emploi à redynamiser		991	0	Investissements et souscriptions outre-mer	344	0					
ZFANG 44 quaterdecies		345	0	Zone de développement prioritaire	993	0					
Bassins urbains à dynamiser - BUD		992	0								
Dont divers		Créance report en arrière du déficit				346	0	350	0		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655	0				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643	0				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645	0				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647	0				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648	0				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	0				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990	0				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649	0						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs											
				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	0	354	229		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356	0				
Déficits antérieurs reportables		0						360	0		
Résultat fiscal après imputation des déficits											
				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	0	372	229		

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>4C IMMO - SIREN : 921681730</u>										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	3 000	482	8 774	484		486	11 774		
TOTAL		490	3 000	492	8 774	494		496	11 774		

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Terrains		510		512		514		516	
Constructions		520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536	
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546	
Matériel de transport		550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR									
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé									
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
					19%	15% ou 12,8%	0%		
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19%				579	Régularisations	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>4C IMMO - SIREN : 921681730</u>										Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur comptes clients	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
						Dotations		Reprises				
Fonds commercial						681		683				
Autres immobilisations incorporelles						700		705				
Terrains						710		715				
Constructions						720		725				
Installations techniques, matériel et outillage						730		735				
Installations générales agencements aménagements divers						740		745				
Matériel de transport						750		755				
Autres immobilisations corporelles						760		765				
TOTAL						770		775				
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT												
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes											
2	Provision pour indemnités de départ à la retraite											0
3	Provision pour perte de change											0
TOTAL à reporter										780		
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent										982	771	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)										982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice										982 ter		
Déficits imputés										983		
Déficits reportables										984	771	
Déficits de l'exercice										860	229	
Total des déficits restant à reporter										870	1 000	
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380				
N° du centre de gestion agréé										388	0	
Montant de la TVA collectée										374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397		

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 4C IMMO - SIREN : 921681730		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/10/2023 et clos le : 30/09/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			186

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **4C IMMO - SIREN : 921681730**

Néant ☐

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :				

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom de famille	Clément BOUGEOIS	% de détention	100	Nb de parts ou actions	2000
Nom d'usage	BOUGEOIS						
Naissance : Date	23/01/1994	N° Département	50180	Commune	CARCASSONNE	Pays	FRANCE
Adresse : 8B LA CROBINIERE HEBECREVEON 50180 THEREVAL FRANCE							

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 4C IMMO - SIREN : 921681730 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	3
Forme juridique	SAS	Dénomination	SIPCO IMMOBILIER
N° SIREN (si société établie en France)	949381602	% de détention	100
Adresse : 8 BIS LA CORBINIERE 50180 THEREVAL FRANCE			
Forme juridique	SCI	Dénomination	SIPCO INVESTISSEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	931662852	% de détention	99
Adresse : 8 BIS LA CORBINIERE 50180 THEREVAL FRANCE			
Forme juridique	SCI	Dénomination	BECHEVEL
N° SIREN (si société établie en France)	929538361	% de détention	50
Adresse : 8 BIS LA CORBINIERE 50180 THEREVAL FRANCE			



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : 4C IMMO	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 921681730	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %3) + (ligne 2 x 9 %3) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
	dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)		

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE**CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES**

Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)

CRÉANCES REPORTABLES

Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD

Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD

dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM

Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD

CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD

Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD

Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD

Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD

Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)

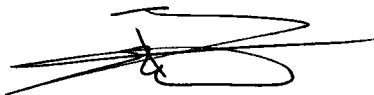
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD

Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD

Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD

Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD

Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :**III - CAS PARTICULIERS****CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N****CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS**

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 4C IMMO

SIREN : 921681730

Attestation produite le 27/06/2025

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Identification de la société

Désignation de la société

4C IMMO - SIREN : 921681730

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	-229
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II. Bénéfices soumis au taux réduit	-229
g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	
III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	-229
m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le		01/10/2023		et clos le		30/09/2024		Régime simplifié d'imposition		☒	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre											
☐											
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
☐											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société						Adresse du principal établissement					
4C IMMO - SIREN : 921681730						**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****					
Adresse du siège social						Ancienne adresse en cas de changement					
8 BIS LA CORBINIERE HEBECREVEON 50180 THEREVAL FRANCE											
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
B ACTIVITÉ											
Activités exercées		Activité des sociétés Holding						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
								☐			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit				229	
		L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%				☐				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
		Bénéfice imposable à 15%				0					
2. Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%			
PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (238 quindecies)							
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprise nouvelle, art 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A		☐		Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies		☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Autres dispositifs		☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		☐	
Bénéfice ou déficit exonéré				Plus values exonérées relevant du taux de 15%							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer											
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)											
☐											
D IMPUTATIONS											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Oui				Si oui, indication du logiciel utilisée			
								PENNYLANE			
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA											
Comptable :		☐ Salarié ?		Visa : CGA		☐		Viseur conventionné		☐	
INNOLIANCE CBA 3 RUE DU 11 NOVEMBRE 15000 AURILLAC FRANCE											
Examen de conformité fiscale (ECF)				☐				Nom du prestataire ECF			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

		Si déposé néant, cochez la case : ☒	
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d	
Montant des autres distributions:		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		j	
Montant des revenus répartis	Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS			
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées	
		à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Remboursements
I DIVERS			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
	MVLT réalisée au cours de l'exercice		
	MVLT restant à reporter		
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS			
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus délivrés			



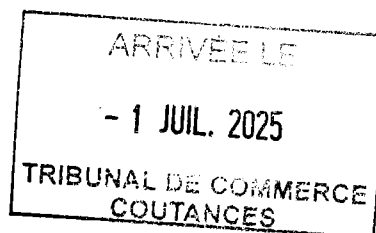
Votre partenaire de proximité

 04 71 64 94 94

 accueil@innoliance.fr

 www.innoliance.fr

 @innoliance



Nos experts-comptables

Sabrina GINIOUX

Christophe BERTRAND

Geoffroy GUILLEM

Jérôme MOISSINAC

Pierre TOURRETTE

Nos commissaires aux comptes

Sabrina GINIOUX

Christophe BERTRAND

Jérôme MOISSINAC

Assurance

MMA ENTREPRISE
N° 113 516 318



Sociétés d'expertise comptable inscrites au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'AURA et d'Occitanie et de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC Lyon-Riom
Membre du regroupement France Défi



INNOLIANCÉ CBA

SIREN : 343998530

3 RUE DU 11 NOVEMBRE, 15000 AURILLAC

4C IMMO

Société à action simplifiée unipersonnelle
au capital de 2000 euros

Siège social : 8 BIS LA CORBINIERE, 50180 THEREVAL

R.C.S : COUTANCES

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 MARS 2025

Le 27 mars 2025 à 10 heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance, au siège social de la Société.

Sont présents :

- Monsieur BOUGEOIS Clément, détenant 2000 Parts sociales

Total des parts des associés présents : 2000 parts sur les 2000 Parts composant le capital social.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur BOUGEOIS Clément préside la séance en qualité de représentant de la société « 4C IMMO. », Gérant-associé de la Société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées ;
- Le rapport d'ensemble sur l'activité de la société en cours d'exercice ;
- Le rapport spécial de la gérance ;
- Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2024 ;

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;
- Quitus à la gérance ;
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce, approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées ;

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 228.52 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à - 228.52 Euros de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau » pour un montant de -228.52 Euros.

Après affectation le solde du compte « report à nouveau » sera de -1000 Euros.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis du Code Général des Impôts, s'agissant du 2ème Exercice, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre du premier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les conventions relevant de l'article L 612-5 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et la convention qui y est mentionnée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés présents.

La société «4C IMMO»

Représentée par Mr BOUGEOIS Clément

